MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2012-11 du 13 mars 2012 portant nomination d'experts auprès du groupe d'experts pour l'évaluation des produits sanguins labiles

NOR: ETSM1230142S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1221-8, L. 1221-8-2, L. 5311-1, L. 5311-2 et D. 5321-7 et suivants ;

Vu la décision DG n° 2005-09 du 6 janvier 2005 portant création d'un groupe d'experts pour l'évaluation des produits sanguins labiles à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide:

Article 1er

Sont nommés experts auprès du groupe d'experts pour l'évaluation des produits sanguins labiles, au titre de l'année 2012 :

M. DEBOUZY (Jean-Claude).

M. DORE (Jean-François).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 13 mars 2012.

Le directeur général, Pr D. Maraninchi